

INTEGRATION DES RISQUES DE DURABILITE DANS LA POLITIQUE DE REMUNERATION

La structure de rémunération de la Banque est neutre en ce qui concerne les risques en matière de durabilité. Cette structure est adaptée afin de promouvoir une gestion des risques saine et effective, pour tous les types de produits et services offerts par la Banque.

Au fur et à mesure que les Acteurs des Marchés Financiers communiqueront les informations liées aux risques en matière de durabilité, la structure de rémunération sera revue de manière à ce que la rémunération n'encourage pas la prise de risques excessive en matière de durabilité et soit liée à la performance ajustée aux risques.